Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 035-213502172-20260115-202607-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LE PERTRE
(ILLE ET VILAINE)

SEANCE DU 15/01/2026

Date d'affichage : 08/01/2026
Date de la convocation : 08/01/2026
Nombre de conseillers :
- En exercice : 15
- Présents : 15
- Votants : 15

L'an deux mil vingt six, le quinze janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de LE PERTRE sous la présidence de M THEBERT Aurélien

Etaient présents : THEBERT Aurélien, THIKEN Christine, HUBERT Philippe, DORGERE Magali, POTTIER Stéphane, RONCERAY Dominique, MEREL Pierrick, POIRIER Anne-Marie, BELLAYER Nadine, THEBERT Mickaël, CROISSANT Elodie, SERRAND Caroline, LORHO Pascal, LEOTHIER Véronique, BEDOUIN Gaël,
Etaient absents excusés: Mme LEOTHIER Véronique
Mme SERRAND Caroline est nommée secrétaire de séance.

2026/07 PARCELLES DU LOTISSEMENT LA TOUCHE GODET CEDEES A ESPACIL HABITAT

M. le Maire rappelle la délibération 70/2023 du 26/10/2023 par laquelle Espacil HABITAT s'engageait à acquérir la parcelle cadastrée AD662 (1 277m2) du lotissement La Touche Godet.
Le prix de cette acquisition avait été fixé à 40€/m2 de la surface habitable.
Il était également précisé que l'offre était établie sur la base d'une prévision de m2 habitable et que celle-ci serait actualisée en fonction des surfaces habitables transmises par le maître d'œuvre.
ESPACIL HABITAT a transmis, lors du dépôt des 4 permis construire les surfaces actualisées, à savoir :

LOTS	CAT.LOGEMENTS	SURFACE (m2)	PRIX (€)
A	T4	88.61	3 544.40
B	T4	88.61	3 544.40
C	T4	88.61	3 544.40
D	T5	98.55	3 942.00
	TOTAL	364.38	**14 575.20€**

Aussi, après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :
-valide cette cession au prix de 14 575.20€,
-autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette cession.